FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Règlement (CE) N°1907/2006 du 18/12/2006

Produit : CANYS SHAMPOOING POILS BLANCS

EM 9381 FRA

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Nom du produit : CANYS SHAMPOOING POILS BLANCS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- **Utilisation**
  Shampooing. Hygiène vétérinaire.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

LABORATOIRES ADAM
1-3, avenue Albert II
MC 98013 MONACO Cedex
Tél. : + 377 93 10 11 90
Fax : + 377 93 10 11 99
E mail : jlclamou@asepta.mc

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA 01 45 42 59 59
(à utiliser par le médecin)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

- **Définition du produit**
  Mélange
- **Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)**
  Skin Corr./Irrit. 2
  Eye Dam./Irrit. 2
  Aquatic Chronic. 3

2.2 Eléments d'étiquetage

- **Elément d'étiquetage (CLP)** :
  Pictogramme de danger :

GHS07

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mention de danger :
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H315 Provoque une irritation cutanée
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (prévention)
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

Produit : CANYS SHAMPOOING POILS BLANCS EM 9381 FRA

Conseils de prudence (intervention) P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau
P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence (élimination) P501 Eliminer le contenu/récipients conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers /

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS DU PRODUIT

Nom Chimique	% w/w	CAS EINECS	Classification* Réf. (CE) 1272/2008 (CLP)	
Sodium Lauryl Sulfate	5-10	73296-89-6 277-362-3	Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 1 Aquatic chronic 3	H315 H318 H412
Sodium Laureth Sulfate	5-10	68891-38-3 500-234-8	Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 1 Aquatic chronic 3	H315 H318 H412
Cocamide MEA	1-3	68140-00-1 268-770-2	Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 1 Aquatic chronic 3	H315 H318 H412
Amide Coco, Cocamide MIPA	1-3	68333-82-4 269-793-0	Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 1 Aquatic chronic 3	H315 H318 H412

Pour l'intégralité des phrases de risque et de prévention H et P citées, se référer à la Section 16

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des secours

- **Inhalation :**
  Forte inhalation : soustraire la personne de l'exposition et la transporter à l'air libre. Si la respiration est irrégulière ou difficile, faire appel à un médecin.
- **Contact avec les yeux :**
  Laver abondamment à l'eau propre pendant environ 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
- **Contact avec la peau :**
  En cas d'irritation persistante, laver abondamment avec de l'eau et du savon et consulter un médecin.
- **Ingestion :**
  En cas d'ingestion accidentelle et si le patient est conscient, rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Dans tous les cas, montrer le boîtier du produit au médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas de donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires
Traiter de manière symptomatique

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction
Mousse, poudre, dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Des produits de combustion dangereux et/ou du monoxyde de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques peuvent se former par pyrolyse.

5.3 Conseils aux pompiers
Eloigner de la zone dangereuse tous les produits non touchés par l'incendie.
Utiliser des équipements de protection personnels ainsi que des appareils respiratoires étanches.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Voir Section 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter l'étalement du produit et son écoulement dans les égouts, les eaux superficielles et les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Eponger avec une matière absorbante, puis lavage à l'eau.

6.4 Références à d'autres sections
Voir les conseils de la Section 8.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Voir Section 8

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker à température ambiante dans son emballage d'origine hermétiquement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune.

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

- **Hygiène :**
  Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.
- **Protection respiratoire :**
  Non requise dans les conditions normales d'utilisation.
- **Protection de la peau :**
  Non requise dans les conditions normales d'utilisation. Port de gants et de vêtements de protection recommandé pour les travailleurs.
- **Protection des yeux :**
  Non requise dans les conditions normales d'utilisation. Port de lunettes de protection recommandé pour les travailleurs.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Aspect :** Liquide visqueux nacré
- **Couleur** : Bleu intense
- **Odeur** : Caractéristique
- **pH à 20°C** : 6,9 < pH < 7,9
- **Densité** : 1,01 < d < 1,02
- **Viscosité** (Brookfield LVT) : Mobile : 4 - Vitesse : 60

9.2 Autres informations

Non applicable

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas connue en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage (T < 30°C).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité.

10.4 Conditions à éviter

Aucune raisonnablement prévisible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

Produit : CANYS SHAMPOOING POILS BLANCS EM 9381 FRA

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne.

11.2 Toxicité aigüe

11.2-1 Inhalation : le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation**.**

11.2-2 Contact avec la peau : le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau.

11.2-3 Contact avec les yeux : le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux.

11.2-4 Ingestion : le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion.

11.3 Informations supplémentaires : voir rubrique 3 pour les autres effets liés aux substances.

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

12.1 Toxicité

12.1-1 Substance :

Sodium Laureth Sulfate (CAS : 68891-38-36)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 7,1 mg/l
Espèce : Brachydanio rerio
Durée d'exposition : 96 h
OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aigüe)

Toxicité pour les crustacés : CE50 = 7,4 mg/l
Espèce : Daphnia magna
Durée d'exposition : 48 h
OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate.

Toxicité pour les algues : CEr50 = 27 mg/l
Espèce : Scenedesmus subspicatus
Durée d'exposition : 72 h
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

Sodium Lauryl Sulfate (CAS : 73296-89-6)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 7,1 mg/l
Espèce : Brachydanio rerio
Durée d'exposition : 96 h
OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aigüe)

Toxicité pour les crustacés : CE50 = 7,4 mg/l
Espèce : Daphnia magna
Durée d'exposition : 48 h
OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate.

Toxicité pour les algues : CEr50 = 27 mg/l
Espèce : Scenedesmus subspicatus
Durée d'exposition : 72 h
OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

12.1-2 Mélange :

Aucune donnée de toxicité n'est disponible sur le mélange

Produit : CANYS SHAMPOOING POILS BLANCS EM 9381 FRA

12.2 Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité conformément au Règlement détergent 648/2004/CE**.**

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée n'est disponible

12.4 Mobilité dans le sol : Aucune donnée n'est disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Aucune donnée n'est disponible

12.6 Autres effets néfastes : Aucun en cas d'utilisation et de manipulation adéquates.

12.7 Informations générales : Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Pour de grandes quantités, faire procéder à l'élimination par un organisme.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Route :

Air (IATA) : Produit Non réglementé

Mer (IMDG) :

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation et législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Cette fiche complète les instructions d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du **20/01/2017**. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.